



Parution du 27 juin 2012

Alternance & Handicap des rencontres organisés par l'association Tremplin a Paris



RENCONTRES ALTERNANCE

Mardi 10 Juillet 2012



Alors que le taux de chômage des personnes handicapé ne cesse de progresser pour atteindre actuellement près de 22 % les manifestations pour l'emploi ne cesse-t-elle de se multiplier. C'est le cas avec l'association Tremplin Etudes-Handicap-Entreprises, qui fête ses 20 ans cette année et qui organise à Paris le 10 juillet prochain les « Rencontres Alternance » à cette occasion, les recruteurs de 35 entreprises partenaires, rencontreront des étudiants handicapés de niveau Bac à bac+5 pour concrétiser leurs projets professionnels..

Souvent considéré à tort ou à raison comme véritable porte vers l'emploi, la formation en alternance connaît de plus un franc succès auprès des jeunes, mais reste peu connue des travailleurs handicapés dont 80 % ont un niveau inférieur au Bac. Des jeunes qui doivent donc être informés au plutôt des parcours d'études qui leur sont accessibles. L'alternance, pour tout étudiant, permet aux entreprises de recruter des jeunes tout en leur assurant la formation. Cela est tout aussi valable pour les étudiants en situation de handicap.

Dans ce contexte, l'association TREMPLIN offre à ceux qui souhaitent poursuivre leurs études en s'immergeant en entreprise, la possibilité de rencontrer lors d'une grande matinée (8 h 45 - 15 h) des professionnels de plus de 20 secteurs d'activité différents. Ensemble, ils pourront échanger sur leurs projets et leurs motivations respectives, parler des métiers et des opportunités professionnelles, et montrer que handicap et compétences s'accordent... Décrocher un contrat d'alternance, recruter un jeune en situation de handicap : deux objectifs communs pour cette journée !

Tous les entretiens étant organisés et planifiés en amont du 10 juillet, les jeunes qui souhaitent participer à ces rencontres doivent dès maintenant prendre contact et s'inscrire à un entretien préalable avec une chargée de mission par mail : contact@tremlin-entreprises.org ou par téléphone 01 41 09 79 10 ou enfin par internet www.tremlin-handicap.fr/contact-etudiants. À noter que pour ne pas pénaliser financièrement les étudiants qui viendront des régions hors Ile-de-France, TREMLIN leur remboursera leurs frais de déplacement SNCF en 2e classe.

La Rédaction

Pour aller plus loin :

[La Formation Alternance pour les personnes handicapées](#)